



Direction Adjointe du Budget
Service du Budget
0413312525

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 24 JUIN 2022
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT**

**OBJET : Laboratoire départemental d'analyses - Budget
supplémentaire 2022.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Lors de la séance publique du 17 décembre 2021, l'Assemblée a procédé à l'adoption du budget primitif (BP) du laboratoire départemental d'analyses (LDA) pour l'exercice 2022.

Après cette séance, le budget s'élevait à 7 985 140 € en charges de fonctionnement et à 373 000 € en dépenses d'investissement.

Il convient à présent de se prononcer sur le budget supplémentaire (BS) 2022, qui se divise en plusieurs parties distinctes :

- le report des restes à réaliser de l'exercice 2021 ;
- la reprise des résultats de clôture de l'exercice 2021, s'agissant des sections de fonctionnement et d'investissement ;
- la décision modificative (DM) n°1 qui amende le BP 2022, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

I – Les restes à réaliser de 2021 et la reprise des résultats antérieurs

A - La reprise des restes à réaliser de 2021

Dans le cadre de l'examen du compte administratif (CA) 2021, les chiffres qui

figurent ci-dessous vous ont été présentés en ce qui concerne les reports de crédits du budget annexe du LDA.

Dépenses	Fonctionnement	Investissement	Total
LDA	80 888,41	206 809,49	287 697,90

En euros

B - La reprise des résultats antérieurs

Le BS 2022 intègre les résultats reportés de l'exercice précédent conformément à l'arrêté du CA 2021 examiné lors de la présente séance publique.

Les résultats à la clôture de l'exercice 2021 sont de 1 510 082,78 € en section de fonctionnement et de 639 185,11 € en section d'investissement.

Le présent BS 2022 intègre ces mouvements.

II – La décision modificative n°1

Concernant la DM1, il convient de séparer les approches de la section de fonctionnement de la section d'investissement.

A – La section de fonctionnement

La section de fonctionnement, crédits d'ordre compris, s'équilibre à 835 587,79 €.

Outre les reports, le besoin exprimé de 500 000 € en dépenses se justifie par l'augmentation des dépenses de personnel, la progression des factures énergétiques et l'augmentation d'activités du laboratoire suite à l'obtention de nouveaux agréments et contrats.

Ainsi, les hausses principales concernent les rémunérations (+360 K€) et les charges d'exploitation (+135 K€ dont 60 K€ pour l'énergie et l'électricité).

Un virement de 254,7 K€ en crédits d'ordre, de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, ainsi qu'un ajustement des recettes permet de garantir l'équilibre.

B – La section d'investissement

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20220624-42302-BF-1-1
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

La section d'investissement, crédits d'ordre compris, s'équilibre à 893 884,49 € par l'inscription de dépenses (682 375 €) pour le renouvellement de matériels obsolètes ou en panne (notamment de biologies médicale ou vétérinaire, de chimies de l'eau ou alimentaire et de microbiologie) et le remplacement de véhicules vétustes.

Elle prend en compte également la reprise des résultats antérieurs, le montant des reports et le virement depuis la section de fonctionnement.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 24 JUIN 2022**

RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT

OBJET : Laboratoire départemental d'analyses - Budget supplémentaire 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi vingt quatre juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Donne(nt) pouvoir :

Mme Agnès AMIEL à M. Hervé GRANIER, M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, M. Sébastien JIBRAYEL à M. Yannick OHANESSIAN, M. Anthony KREHMEIER à M. Yannick OHANESSIAN, M. Arnaud MERCIER à M. Jean-Marc PERRIN, M. Yves MORAINÉ à M. Didier REAULT, M. Benoît PAYAN à Mme Sophie CAMARD, Mme Anne RUDISUHLI à M. Cyrille BLINT, Mme Josette SPORTIELLO à M. Azad KAZANDJIAN.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 24 JUIN 2022**

RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT

OBJET : Laboratoire départemental d'analyses - Budget supplémentaire 2022.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 24 juin 2022, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2022 pour le budget annexe du laboratoire départemental d'analyses (LDA) ;
- de préciser que ce budget supplémentaire est adopté sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M52.

Adopte à la majorité

Pour : 42

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Contre : 1

Mme Nouriati DJAMBAE.

Abstentions : 14

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Ne prend pas part au vote : 1

M. Lionel ROYER-PERREAUT.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie TARRISSE

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20220624-42302-BF-1-1
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ARRETE

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE,

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics administratifs notamment au tome II, titre 4, chapitre 1 § 2,

VU l'instruction budgétaire et comptable M22 des établissements et services publics sociaux et médicaux sociaux,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 des services publics à caractère industriel et commercial notamment au tome I, titre 3, chapitre 5 § 3,

VU les crédits engagés non mandatés à la clôture de l'exercice,

SUR proposition de Monsieur le Directeur général des services du Département.

ARRETE

ARTICLE 1 : Les restes à réaliser de l'exercice 2021 dont les listes figurent en annexe, sont reportés sur l'exercice 2022.

Ils sont arrêtés en dépenses, à la somme de quarante-quatre millions huit cent cinquante-quatre mille trois-cent-quatre-vingt-quinze euros et soixante-cinq centimes ;

DEPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget général	37 636 937,84 €	6 804 767,82 €	44 441 705,66 €
DIMEF	4 834,25 €	120 157,84 €	124 992,09 €
LDA	80 888,41 €	206 809,49 €	287 697,90 €
TOTAL	37 722 660,50€	7 131 735,15 €	44 854 395,65 €

ARTICLE 2 : Le présent arrêté est établi en 2 exemplaires originaux :

- un exemplaire destiné à la Paierie départementale pour permettre le règlement des dépenses,
- un exemplaire destiné au Conseil départemental après visa de Monsieur le Payeur départemental.

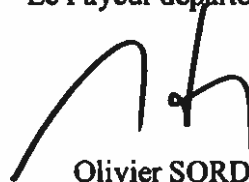
ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur général des services du Département et Monsieur le Payeur départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Directeur général des services



Roger CAMPARIOL

Le Payeur départemental



Olivier SORDET

RESTES A REALISER 2021 EN DEPENSES

**BUDGET ANNEXE
 LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Chapitre	Fonction	Nature	Restes à réaliser
011	921	605	11 643,07
		60628	7 799,25
		6064	1 268,03
		60668	21 763,48
		611	34 914,58
		6281	3 500,00
Total 011 - Charges à caractère général			80 888,41
TOTAL FONCTIONNEMENT			80 888,41
21	921	2182	33 500,30
		2188	63 642,05
Total 21 - Immobilisations corporelles			97 142,35
23	921	231313	109 667,14
Total 23 - Immobilisations en cours			109 667,14
TOTAL INVESTISSEMENT			206 809,49
TOTAL GENERAL DEPENSES			287 697,90

Délibéré par le Conseil Départemental réuni en session, à Marseille, le 24 juin 2022

Les membres du Conseil Départemental

<p>M. Martial ALVAREZ</p> 	<p>Mme Agnès AMIEL</p>
<p>Mme Martine AMSELEM</p> 	<p>Mme Laurence ANGELETTI</p> 
<p>Mme Julie ARIAS</p> 	<p>Mme Sabine BERNASCONI</p> 
<p>M. Cyrille BLINT</p> 	<p>Mme Béatrice BONFILLON CHIAVASSA</p> 
<p>Mme Marie-Pierre CALLET</p> 	<p>Mme Sophie CAMARD</p> 

Mme Laure-Agnès CARADEC 	Mme Corinne CHABAUD 
M. Frédéric COLLART	Mme Sandrine D'ANGIO 
M. Lionel DE CALA 	Mme Alison DEVAUX 
Mme Nouriati DJAMBAE 	Mme Judith DOSSEMONT 
M. Cédric DUDIEUZERE 	M. Gérard FRAU 



Mme Audrey GARINO 	M. Gérard GAZAY 
Mme Hélène GENTE-CEAGLIO 	M. Jacky GERARD 
Mme Samia GHALI 	M. Patrick GHIGONETTO 
Mme Magali GIORGETTI 	Mme Mandy GRAILLON 
M. Hervé GRANIER 	Mme Valérie GUARINO 

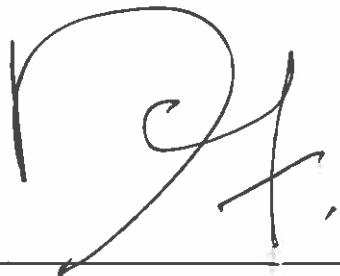
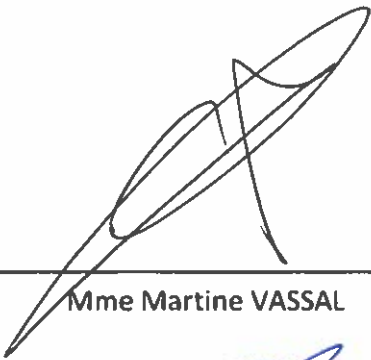



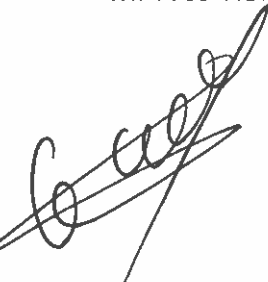



<p>M. Yannick GUERIN</p> 	<p>M. Jean HETSCH</p> 
<p>M. Sébastien JIBRAYEL</p>	<p>Mme Nicole JOULIA</p> 
<p>M. KAZANDJIAN Azad</p> 	<p>M. Anthony KREHMEIER</p>
<p>M. Eric LE DISSES</p> 	<p>M. Lucien LIMOUSIN</p> 
<p>M. Richard MALLIE</p> 	<p>M. Arnaud MERCIER</p>



Mme Danielle MILON 	Mme Véronique MIQUELLY
M.Yves MORAINÉ 	M. Yannick OHANESSIAN
M. Benoît PAYAN 	M. Jean-Marc PERRIN
M. Henri PONS 	Mme Nora PREZIOSI
Mme Marine PUSTORINO 	M. Didier REAULT



M. Denis ROSSI 	M. Lionel ROYER-PERREAUT 
Mme Anne RUDISUHLI 	M. Thierry SANTELLI 
Mme Josette SPORTIELLO 	Mme Martine VASSAL 
Mme Amapola VENTRON 	M. Yves VIDAL 